

Rencontre de l'OABA avec Monsieur Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, au ministère de l'Agriculture, le 29 novembre 2012.

PROTECTION ANIMALE

L'OABA reçue par le ministre de l'Agriculture

L'élevage, le transport et l'abattage des animaux étaient les principaux points abordés par l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs (OABA) avec Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire. Le 29 novembre dernier, le président (notre confrère Jean-Pierre Kieffer) et le vice-président (Alain Monod, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation) de l'association ont en effet été reçus rue de Varenne. Cette entrevue de plus d'une heure a permis de rappeler les actions de l'OABA depuis 50 ans en faveur de la protection des animaux d'élevage.

L'élevage

Les associations de protection animale, dont l'OABA, sont de plus en plus sollicitées pour accueillir des animaux retirés à leur éleveur pour abandon de soins ou mauvais traitements. Si ce retrait est prévu par la loi du 6 janvier 1999, aucune disposition n'existe pour les lieux de dépôt, à l'instar des fourrières pour les animaux de compagnie. L'OABA est donc obligée de mettre en pension les animaux dont la garde lui est confiée. Outre la difficulté pour trouver

ces centres d'accueil, le financement des frais de transport, de soins et d'hébergement est assumé par l'association.

Les lignes budgétaires du ministère sont quasi inexistantes. Ainsi, l'association aura dépensé 200000 € en 2012, sans aucune aide des pouvoirs publics ou des professionnels. L'OABA a donc fait des propositions concrètes qui seront étudiées par le service juridique du ministère.

Le transport

L'OABA critique la création du Groupement export français qui, pour relancer la filière bovine, exporte des animaux vivants vers les pays du pourtour méditerranéen. L'association dénonce les souffrances induites par la durée des transports (plusieurs jours) et les chargements et déchargements des animaux dans des camions et sur des bateaux, pour finir dans des abattoirs

De gauche à droite : Alain Monod (vice-président de l'OABA) et Jean-Pierre Kieffer (président de l'OABA), reçus par Stéphane Le Foll au ministère de l'Agriculture.



de Turquie ou du Liban. Certains trajets routiers affichent des taux de mortalité de 15 %.

L'abattage

Le problème de l'abattage rituel a été longuement évoqué. Stéphane Le Foll souhaite engager une réflexion au début de l'année 2013 et envisage de renforcer les mesures afin d'éviter la dérive des abattages sans étourdissement. Mais le ministre ne semble pas ouvert à un débat parlementaire ni à un étiquetage sur le mode d'abattage.

Il lui a été rappelé que l'OABA a saisi le Conseil d'État afin d'obtenir l'abrogation de l'article R214-70 I 1° du Code rural concernant l'abattage sans étourdissement, dont les dispositions seraient contraires à la Constitution. <